

REPUBLIQUE FRANCAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réunion ordinaire du 22 mai 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26
Présents : 19
Votants : 19 dont 0 pouvoirs

DATE DE LA CONVOCATION

11.05.2026

N° DE LA DELIBERATION

2026-015

OBJET DE LA DELIBERATION : Election des délégués du SIRCOCB au SYMEED

Etaient présents (19) : Christian TROADEC, GOUBIL Didier, COGEN Dominique, COTTEN Daniel, FRAYSSE Alexandra, LE MOROUX Cédric, PAUL André, PRIGENT Eric, BLEUZEN Marguerite, RIOU Brendan, PAGE Anthony, COQUIL Yvon, LE NOUVEL Sandra, EVEN Fabrice, GALARDON Georges, LE JONCOUR Philippe, DANIEL Pierre Yves, BOUDIAF Catherine, BOUCHEZ Guy.

Etaient excusés (3 dont 0 ayant donné pouvoirs) : BRABAN Tugdual, DUMONTEIL François, LE GUILLOU Louis Marie.

Etaient absents (4) : LE DU Patrice, LALLOUET Michèle, PICHERIT Loïc, LE BORGNE Rollande.

Le 22 mai 2026 à 11 heures, le conseil syndical du SIRCOCB régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil de la Mairie de CARHAIX PLOUGUER, sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC.

Le Président du SIRCOCB rappelle que le SYMEED29 (syndicat mixte d'études pour une gestion durable des déchets du Finistère) est un syndicat mixte à l'échelle du département du Finistère. Il veille à l'amélioration de la prévention et de la gestion des déchets sur le Finistère.

Créé pour rechercher et faciliter la mise en place de centres d'enfouissement des déchets en Finistère, le syndicat mixte pour l'enlèvement et l'élimination des déchets (Symeed) a progressivement élargi son champ d'actions

- à la prévention des déchets ;
- à la recherche de coopération entre structures de traitement des déchets ;
- à l'accompagnement de la mise en œuvre du plan départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Les objectifs :

- Réduire la quantité de déchets produits et leur nocivité ;
- Améliorer la valorisation matière des emballages et déchets ménagers : le recyclage, le réemploi ;
- Améliorer la valorisation des matières organiques et biodégradables ;
- Optimiser la valorisation énergétique ;
- Améliorer la qualité du service de gestion des déchets et en maîtriser les coûts ;

Le Symeed favorise le rapprochement des collectivités pour permettre de traiter les déchets localement en optimisant le fonctionnement des unités de traitement existantes.

Considérant les statuts du syndicat actuellement en vigueur ;

Considérant qu'il convient, dans le cadre du renouvellement du conseil syndical de désigner les représentants du SIRCOCB au comité syndical du SYMEED ;

Vu l'article L.5721-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Se présentent :

Christian TROADEC

Daniel COTTEN

Voici les résultats des votes :

Membre titulaire	Membre suppléant
Christian TROADEC	Daniel COTTEN

Après discussion, le comité syndical, à l'unanimité vote et approuve la désignation des délégués du SIRCOB au SYMEED comme proposé ci-dessus.

Le Président,
Christian TROADEC

